



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

Le préfet

à

Mesdames et messieurs
les maires du département

Le Puy en Velay, le **27 MARS 2024**

Signalé

Objet : rehaussement de la posture Vigipirate au niveau « URGENCE ATTENTAT »

PL : circulaire sur la sécurisation des événements et affiche Vigipirate

A la suite de l'attentat de Moscou du 22 mars 2024 et dans un contexte d'élévation globale du niveau de la menace terroriste et de dégradation de la situation géopolitique internationale notamment à l'Est de l'Europe et au Proche-Orient, le conseil de défense et de sécurité nationale réuni sous l'autorité du président de la République a décidé de rehausser le plan VIGIPIRATE à son niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national.

Dans ce contexte, la vigilance de chacun et chacune est requise.

Concrètement, il revient aux acteurs institutionnels de mettre en œuvre des mesures additionnelles correspondantes à ce niveau d'alerte consistant notamment à :

- renforcer la surveillance aux abords des bâtiments et lieux publics, éducatifs, sportifs, culturels et cultuels ;
- contrôler les accès des personnes, des véhicules et des objets entrant dans ces bâtiments.

L'application de ces mesures est en particulier attendue lors des périodes les plus sensibles correspondant à celles de forte affluence dans ces lieux (entrées et sorties des établissements scolaires, lieux de culte, périodes de fortes activités des lieux culturels et sportifs, notamment en fin de semaine).

Une attention particulière doit être apportée ces jours-ci sur les rassemblements religieux organisés à l'occasion de la célébration de Pâques pour les chrétiens et de la fin du Ramadan à venir pour les musulmans.

Il ne doit pas être négligé tous les rassemblements en extérieur qu'ils soient religieux (processions), mémoriels (cérémonies patriotiques), festifs, culturels et sportifs (courses, fêtes foraines, carnivals, etc.) qui peuvent également représenter une cible.

Je vous engage ainsi à poursuivre ou à inciter, selon les cas, la sécurisation des évènements organisés dans vos communes. Je vous renvoie à cet effet à la circulaire que je vous ai adressée le 3 juillet 2023, sur l'organisation départementale du suivi des évènements festifs en Haute-Loire, jointe en annexe au présent courrier.

Un contrôle des sacs devra être mis en place aux entrées des sites concernés. Je vous rappelle que s'il est procédé par un bénévole, il ne peut être que visuel et vous invite à vous rapprocher, le cas échéant, d'une entreprise de sécurité privée.

Notre cybersécurité est également un enjeu plus prégnant en cette période. Les actions de sécurisation des activités et outils numériques doivent se poursuivre. Des conseils et bonnes pratiques sont consultables sur le site de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) : <https://cyber.gouv.fr>.

Sur cette problématique, il convient de s'assurer de l'existence et de la bonne connaissance des procédures de gestion des incidents et vulnérabilité ainsi que d'un annuaire de crise permettant de mobiliser dans les plus brefs délais le personnel susceptible de traiter l'incident.

Les forces de sécurité intérieure (police et gendarmerie nationale) et les services de l'État restent pleinement mobilisés sur l'ensemble du département pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces divers dispositifs dont le but demeure d'assurer la sécurité de l'ensemble de nos concitoyens.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information (Tel. 04 71 09 92 11 / 04 71 09 88 95 - Mel. pref-securites@haute-loire.gouv.fr).

Je vous remercie par avance de votre mobilisation. Bien à vous.

Yvan  CORDIER

Copie pour information :

- Madame et messieurs les sous-préfets d'arrondissement
- Monsieur le directeur des services du cabinet
- Monsieur le directeur départemental de la police nationale
- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie départementale
- Monsieur le délégué militaire départemental
- Monsieur le président de l'association des maires de Haute-Loire
- Monsieur le président de l'association des maires ruraux de Haute-Loire
- Madame la présidente du Conseil départemental de Haute-Loire



URGENCE ATTENTAT
